Lettre du Maire

JUIL / AOÛT/ SEPT 2018

EDITORIAL

CUXAC D'AUDE

Contacts

Mairie : 04 68 46 68 68

CCAS : 04 68 46 68 77

E-mail :
mairie.cuxac.d.aude@orange.fr

Médiathèque :
04 68 40 89 61
Internet :
mediatheque.mairie-cuxacdaude.fr

Et en cas d'urgence :
Police Municipale :
04 68 46 68 72

Sommaire

Page 1

Editorial

Page 2

CCAS
Petite enfance
Patrimoine
Période estivale
Animations médiathèque
Jeunesse Associations
Travaux

Page 3

Eclairage public
Sécurité routière
Texte de l'opposition

Page 4

Moustique tigre
Bon de retrait sac poubelle

Page 5 et 6

Finances

Site officiel
www.mairie-cuxacdaude.fr

Mes chers administrés,

C'est à l'unanimité que le budget de la commune a été adopté lors du conseil municipal du 3 avril dernier.

2018 sera une année de poursuite d'aménagements, de travaux, d'équipements. Pour les plus importants, il s'agit des travaux dans l'église saint Martin ; des travaux de la chapelle des pénitents et je tiens à remercier l'association de préservation du patrimoine cuxanais, les associations, les donateurs et les bénévoles qui s'y impliquent de quelque façon que ce soit ; les travaux sur l'éclairage public par le remplacement de l'équipement lumineux par l'installation de LED ; l'aménagement, la réhabilitation et l'extension des vestiaires du complexe sportif ; La poursuite des travaux et de l'aménagement du boulevard Mitterrand ; travaux d'aménagement du chemin des Olivettes et la poursuite des acquisitions immobilières dans le centre ancien.

Apres la rencontre en mairie de Monsieur le sous-préfet le 5 Mars dernier, c'est Monsieur Alain Péréa, député de la circonscription qui a répondu à mon invitation du 14 Mai dernier. Nous avons abordé plusieurs sujets. Pour l'urbanisme, la révision du PPRI. Pour la cave coopérative, sa délocalisation, sur Cuxac, souhaitée par ses Dirigeants, et pour l'emploi, les nouveaux contrats parcours emploi compétences. Monsieur le Député a pris note de tous ces sujets et pour ce qui intéresse le développement de l'urbanisme, doit motiver une rencontre avec Monsieur le Préfet avant d'engager une démarche pour audience auprès du ministre de la cohésion du territoire.

Vous êtes de plus en plus nombreux à m'interpeler au sujet des insupportables mauvaises odeurs qui envahissent le village par temps marin. Sachez que j'ai, une nouvelle fois par écrit, saisi Monsieur Bardière président de la cave coopérative afin que soient très prochainement, mises en œuvre des mesures pour que cessent rapidement ces nuisances olfactives issues des bassins d'évaporation des effluents de la cave. Sachez aussi que des copies de ce courrier ont été adressées à l'Agence Régionale de Santé ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Je dois rappeler la nécessité qui s'impose à tous, d'observer un comportement citoyen, respectueux de l'environnement et des bonnes relations de voisinage.

La période scolaire va s'achever, l'été approche…, bonnes vacances et bonne lecture.

Votre Maire
Jacques Pociello

Photo Arrêt de bus
Lotissement
Seilles - Olivettes

PETITE ENFANCE

CRÈCHE

Les inscriptions sont en cours.
La fête de fin d'année se déroulera le vendredi 22 juin à 16 h un spectacle de clowns animera l'après-midi. Le fil rouge de cette année étant : le cirque.
Pour les vacances d'été la crèche sera fermée du 14 juillet au 19 août 2018.

A.L.S.H

La kermesse de l'ALSH aura lieu le 4 juillet de 16 h à 18 h 30.
L'ALSH sera ouvert durant les vacances d'été 3 semaines, du 9 au 27 juillet 2018. Durant cette période les vendredis les enfants inscrits iront à la plage à Gruissan. Les inscriptions se feront à compter du 14 juin à la cantine scolaire.
Les inscriptions cantine péri – extrascolaire et transport scolaire (maternelle et primaire) se feront du lundi 2 juillet au vendredi 6 juillet de 17 h à 18 h 30 à la cantine scolaire

ÉCOLE MATERNELLE

Pour les inscriptions scolaires pour l'année 2018/2019, se rendre à la Mairie avec un justificatif de domicile récent.

ÉCOLE PRIMAIRE

Vendredi 29 juin : spectacle de fin d'année.
Participation de toute l'école, chants et musique.
14 h remise du cadeau de la Mairie aux enfants qui partent en 6ème
Vente de gâteaux, glaces et boissons avec la participation des parents
Vacances d'été : vendredi 6 juillet après la classe. Rentrée des classes le lundi 3 septembre 2018.

POUR LA RENTRÉE PROCHAINE 2018/2019 RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Orchestre à l'école et chorale des enfants de CE2 et CM1 de l'école primaire Yvan Pélissier, vendredi 8 juin.

TRAVAUX

- Courant du mois d'avril des travaux de voirie ont été réalisés réfection de la voie Impasse Lamartine et Rue Maria Calas.
- Dans les prochaines semaines, les travaux du Bd Mitterrand devraient se poursuivre jusqu'à la rue Louis Mestre, la communauté d'agglomération commencera par la réfection des réseaux, avant que la commune et le conseil départemental interviennent.
- Chemin des Olivettes, les travaux d'aménagement se poursuivent. L'arrêt de bus au Lot Seilles a été remis aux normes (photo page 1).

PERIODE ESTIVALE SOYONS PRUDENTS

Opération tranquillité vacances ; signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
Pour plus de renseignements www.intérieur.gouv.fr, rubrique Ma sécurité/Mon domicile
Cet été, partez l'esprit tranquille ! Bonnes vacances.

ANIMATIONS MEDIATHEQUE

Exposition de peinture de rue « Street art » du 1er au 13 septembre avec un vernissage le 7 septembre.

Exposition de photos pour les journées du patrimoine « lieux de Cuxac avant et après » du 14 au 22 septembre avec un vernissage.

Exposition de peinture de Vincenzo Galati du 23 septembre au 13 octobre.

JEUNESSE – ASSOCIATIONS – ANIMATIONS

Cérémonie de citoyenneté le vendredi 29 juin à la salle du conseil municipal à 18h30.
Cérémonie de remise
des cartes d'électeurs aux jeunes majeurs.
Soirée des associations le vendredi 7 septembre de 17h30 à 20h30 sur le parvis de la médiathèque.

PATRIMOINE

Journée du Patrimoine week-end du 15 et 16 septembre.
Inauguration de la Chapelle des Pénitents Blancs le samedi 15 septembre , messe à 10h et 11h discours suivi d'un vin d'honneur.

CCAS

- La journée consacrée à la révision du Code de la Route pour les Seniors a connu un vif succès avec une trentaine de participants. Merci à la Sécurité Routière et aux Seniors qui ont fait de cet après midi un moment de convivialité et de prévention utile pour la Sécurité sur les routes.
- Même si le temps ne s'y prête pas encore, pensez à inscrire les personnes fragiles de votre entourage au Plan Canicule de la commune. En effet, ces personnes seront visitées ou contactées en cas de fortes chaleurs. Renseignements au CCAS.
- Le CCAS a remis trois bourses au permis de conduire, d'une valeur totale de 1000 euros répartie entre trois jeunes cuxanais. Ces bourses permettront de financer leur permis de conduire. En échange, les lauréats effectueront un Travail d'Intérêt Communal. Félicitations à ces jeunes et bonne route.
- Cette année Octobre Rose se déroulera le dimanche 7 octobre les personnes désirant participer bénévolement à cette journée peuvent se faire connaître au CCAS ou à l'Association Cuxanaise de Lutte contre le Cancer. Octobre Rose est une manifestation nationale de sensibilisation au dépistage du Cancer du Sein.

ECLAIRAGE PUBLIC

PROGRAMME PRO-INNO 8

CUXAC D'AUDE a candidaté au programme PRO-INNO-8 au bénéfice des territoires à énergie positive pour la croissance verte porté par le Grand Narbonne en partenariat avec le SYADEN (le Syndicat Audois d'Energies).

Parmi les dépenses éligibles dans le programme, la rénovation de l'éclairage public qui permettra de renforcer la démarche initiée déjà 4 ans par la commune dans le centre du village.

A savoir, le remplacement des systèmes d'éclairage public par un système LED moins consommateur en énergie et plus respectueux de l'environnement. C'est maintenant les quartiers Nord qui vont être équipés et le centre de la commune avec respectivement 257 points et 130 points remplacés.

L'aide accordée par le Grand Narbonne est fixée à 30% minimum. Une bonification de 20% peut être accordée si la commune est labélisée éco mobilité et si la commune engage des actions sur l'énergie. La commune a obtenu en avril 2018 le label éco mobilité notamment en menant des actions dans le domaine des transports collectifs des voyageurs (mise en accessibilité d'arrêt de bus), des véhicules électriques (mise à disposition du SYADEN d'un emplacement pour l'installation d'une borne de recharge) et de l'éco mobilité scolaire. La commune va également réaliser en partenariat avec le SYADEN un diagnostic énergétique du patrimoine communal. Ces actions devraient permettre à la commune d'obtenir une subvention de 50% du coût estimatif des achats qui s'élèvent à 114 000 € environ. La pose des éclairages LED est réalisée en régie par les services techniques municipaux.

CONTRÔLES ROUTIERS

SECURITE ROUTIERE

Depuis quelques mois, la Police Municipale effectue des **contrôles routiers sur la commune** (contrôles d'arrêt au stop, contrôles du respect du code de la route). Lors de ces actions, 330 contrôles ont été réalisés sur plusieurs quartiers. Dans un premier temps, les contrevenants sont identifiés et un courrier d'avertissement leur est envoyé pour les informer et leur rappeler les règles du code de la route.
Dans un second temps, à compter du 1er juillet, les contrevenants récidivistes seront alors verbalisés sans préavis.

Interdiction de stationner sur le Bd Jeanne d'Arc, application immédiate. Cette décision est fondée sur l'intérêt de l'ordre public et de la sécurité de la circulation routière.
Pourquoi interdire le stationnement ?
Réponse : il s'agit d'une voie à grand trafic, afin de faciliter l'écoulement général sur cette voie à double sens où trois voitures ne peuvent se tenir de front et pour les mêmes raisons sur les voies à double sens où quatre voitures ne peuvent se tenir de front, s'agissant d'un stationnement sur voirie gênant et dangereux. Dorénavant, l'interdiction de stationner sera appliquée, la Police Municipale veillera au respect de la décision.

TEXTE DE L'OPPOSITION

Chaque année, le budget de notre commune doit être approuvé par le conseil municipal. Il prévoit et autorise le niveau de recettes et de dépenses.
Il reflète les choix des élus en matière de projets, mais doit également prendre en compte des éléments non maîtrisables, comme les dotations de l'Etat, la hausse du coût de la vie ou encore certaines dépenses obligatoires.
Le budget est un acte prévisionnel. Il peut donc être modifié ou complété en cours d'exécution par le conseil municipal.
Le groupe " un cœur pour Cuxac" a voté le budget 2018, les projets prévus pour notre village nous paraissent nécessaires et raisonnables afin d'améliorer le quotidien de nos concitoyens.
Nous n'oublions pas l'aide des différentes collectivités comme le Grand Narbonne et le conseil départemental qui portent avec nous plusieurs projets et participent aux financements.
Nous restons optimistes sur les acquisitions immobilières du cœur de ville qui nous permettront à terme, de revitaliser et de développer cette partie sensible de Cuxac.
La poursuite de la modernisation de l'éclairage public va permettre d'équiper les points lumineux par des lampes LED (économie d'énergie).
Le projet phare de cette année se déroulera au complexe sportif, avec les travaux au stade qui vont permettre à ce site d'être valorisé.
L'urbanisation de notre commune reste une priorité et nous souhaitons qu'enfin le représentant de l'état prenne ses responsabilités, 360 habitants perdus en 9 ans, ça suffit ! fermeture de classes, de commerces, ça suffit ! M. Le préfet vous devez débloquer la situation.
Après le vote du budget 2018, le groupe " un cœur pour Cuxac" s'efforcera tout au long de l'année de participer, autant que faire se peut, à la réalisation de ces projets, tout en étant force de propositions.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à tous les élèves du village qui vont passer prochainement leurs examens.

<u>BON DE RETRAIT DES SACS POUBELLE</u> **à retirer auprès des services techniques - Rue des Sports**

Nom et Prénom : ……

Adresse :

……

……

Nombre de personnes vivant au foyer : ……

Je ne peux pas me déplacer et j'autorise …… à venir retirer les sacs poubelle à ma place.

Signature

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité lors du retrait.

Les horaires sont : du lundi 9 juillet au vendredi 13 juillet de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

FINANCES

Le conseil municipal a adopté le 3 Avril dernier, à l'unanimité pour la troisième année consécutive, le compte administratif 2017 et le budget primitif 2018.

Synthèse compte administratif 2017

En fonctionnement

Recettes	4 172 305,42€
Dépenses	2 955 152,97€
Résultat	+ 1 217 152,45€

En investissement

Recettes	1 504 063,32€	(dont 254 993,00€ de subvention)
Dépense	1 587 584,03€	(dont 142 296,08€ de remboursement d'emprunt)
Résultat	- 83 520,71€	

Le résultat global du compte administratif 2017 s'établit à 1 133 631,74€ dont 300 000,00 de résultat reporté.

Les efforts conjugués des élus et des services pour la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la recherche systématique de nouvelles recettes se poursuivent et permettent de conserver une capacité d'autofinancement conforme à nos objectifs de campagne.

Epargne brute	Epargne nette
1 017 010,30 €	874 714,22 €

La Dotation Globale de Fonctionnement, aide de l'état, continue de baisser en passant de 514 044€ en 2016 à 475 619€ en 2017.

Depuis 2013, constatation de la première baisse, notre commune a perdu 1/3 de sa dotation sous l'effet conjugué des politiques gouvernementales et de la baisse de sa population.

Synthèse financières 2017

	Ville de Cuxac d'Aude (€ / habitant)	Moyenne nationale des communes de la strate *
Dépenses réelles de fonctionnement / population	676	826
Produit des impositions directes / population	451	421
Recettes réelles de fonctionnement / population	940	1060
Dépenses d'équipement brut / population	558	331
Dette / population	207	830
DGF / population	118	204

* Communes de 3500 à 5000 habitants, source DGCL

FINANCES (suite)

Taux d'endettement

- Ce taux mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.
- Taux d'endettement = Dette / Recettes réelles de fonctionnement = 836 550 / 3 791 307 = 22,06 % (le taux moyen des communes de même strate est de 78.30%)

Evolution de la dette	2014	2015	2016	2017
Capital restant dû au 31 décembre	1 267 761€	1 114 520€	976 389€	836 550€

Capacité de désendettement

Capacité de désendettement = dette / épargne brute = 836 550 / 1 017 010 = 0.82 an
Ce ratio mesure le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour éteindre la dette bancaire, à capacité d'autofinancement brute constante.

Synthèse budget primitif 2018

En fonctionnement

⇒ les taux communaux TH, TF et TFNB n'augmenteront pas en 2018

	Taux de la commune de Cuxac d'Aude	Taux moyens communaux au niveau départemental
Taxe d'habitation	**17,95**	**27,88**
Taxe foncière (bâti)	**31,98**	**34,07**
Taxe foncière (non bâti)	**69,08**	**109,26**

⇒ La baisse de la dotation globale de fonctionnement va se poursuivre
⇒ Anticipation d'un résultat de fonctionnement stable
⇒ Maîtrise des dépenses de fonctionnement
⇒ Recette nouvelle issue de l'éolien

En investissement

Reste à réaliser (coût 411 850€)

⇒ Poursuite des projets initiés en 2017 : Boulevard Mitterrand, étude aménagement vestiaires du complexe sportif.

Propositions nouvelles (coût estimé à 2 068 000€)

⇒ Réfection de voiries
⇒ Continuité de la mise en accessibilité du boulevard François Mitterrand
⇒ Réhabilitation des vestiaires du complexe sportif
⇒ Travaux Eclairage LED
⇒ Aménagement des bâtiments communaux (Climatisations)
⇒ Acquisition matériel : services techniques, groupe scolaire, médiathèque, informatique
⇒ Revitalisation du centre ancien : opération façade, acquisition immobilière dans le cadre de l'Opah-Ru